

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste Rouge Poitou-Charentes	Espèce déterminante ZNIEFF - Poitou-Charentes	Enjeux fonctionnels			Impacts bruts en phase chantier	
				Nicheurs	Hivernants	De passage			Nidification	Migration	Hivernage	Dérangement / Perte d'habitats	Destruction d'individus / de nids
	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	DO / PN	LC	-	NA	LC	N	Faible	Très faible		Faible	Faible
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		LC	NA	NA	NT	-	Modéré			Très faible	Faible
	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN	LC	NA	-	NT	-	Faible			Très faible	Faible
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN	NT	-	DD	NT	-	Très faible			n.	n.
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN	NT	-	DD	NT	-	Très faible			n.	n.
	Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	PN	VU	NA	NA	NT	-	Modéré			Faible	Modéré
	Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	PN	LC	-	-	VU	-	Faible			n.	n.
	Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	PN	LC	NA	NA	CR	N	Fort			n.	n.
	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	PN	LC	-	-	VU	N	Très fort			Faible	Faible
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN	LC	-	NA	NT		Très faible			n.	n.
	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	PN	EN	-	-	EN	N	Très faible			n.	n.
	Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	PN	LC	-	DD	VU	N	Très fort			Très faible	Faible
	Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	PN	VU	-	NA	EN	N	Fort			Faible	Modéré
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO / PN	NT	NA	NA	NT	N	Très fort	Faible		Modéré	Modéré
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	DO / PN	LC	-	NA	EN	N		Très faible		n.	n.
	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	PN	LC	-	NA	NT	-	Faible			n.	n.
	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	PN	NT	-	NA	EN	N	Fort			n.	n.
	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	PN	NT	NA	NA	VU	-	Modéré			n.	n.
	Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	PN	LC	-	NA	VU	N	Très fort			Très faible	Faible
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN	VU	-	NA	NT	-	Modéré			Très faible	Faible
	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	PN	NT	NA	NA	NT	-	Modéré			Faible	Faible
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PN	VU	NA	NA	NT	-	Modéré			Faible	Faible
Pélécianiformes	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	DO / PN	LC	NA	-	NA	N	Faible	Faible	Très faible	n.	n.
	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	PN	LC	LC	NA	VU	-	Modéré			n.	n.
	Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	DO / PN	NT	LC	-	NA	N et H > 5 ind.	Faible	Faible	Très faible	n.	n.
	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	DO / PN	LC	-	-	VU	H et N	Faible	Faible	Très faible	n.	n.
Podicipédiformes	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	PN	LC	LC	-	NA	N et H > 10 ind.		Très faible		n.	n.
	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	PN	LC	NA	-	VU	-	Modéré			n.	n.

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste Rouge Poitou-Charentes	Espèce déterminante ZNIEFF - Poitou-Charentes	Enjeux fonctionnels			Impacts bruts en phase chantier	
				Nicheurs	Hivernants	De passage			Nidification	Migration	Hivernage	Dérangement / Perte d'habitats	Destruction d'individus / de nids
Piciformes	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	PN	VU	-	-	NT	-	Modéré			Faible	Modéré
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	DO / PN	LC	-	-	NT	N	Très fort	Très faible	Très faible	Très faible	Faible
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO / PN	LC	-	-	VU	N	Très fort	Faible	Très faible	Très faible	Faible
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN	LC	-	-	NT	-	Modéré			Faible	Modéré
	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	PN	LC	-	-	VU	-	Très faible			n.	n.
	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	DO / PN	VU	NA	NA	CR	N et H > 20 ind.	Très fort		Très faible	Très faible	Faible

Légende des tableaux :

En bleu : espèces mentionnées dans le recueil bibliographique (GODS), non contactées sur l'aire d'étude immédiate (AEI), mais susceptibles de la fréquenter ou la survoler, de façon régulière, en période de nidification, de migration et/ou d'hivernage.

Statut réglementaire :

PN : Liste des espèces protégées au niveau national.

DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive « Oiseaux », relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I).

Catégories de la Liste rouge des espèces menacées (LRN = Liste Rouge Nationale ; LRR = Liste Rouge Régionale – Poitou Charentes) :

- : Données non renseignées ; NA : Non applicable ; NE : Non évaluée ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction.

Espèces déterminantes ZNIEFF Poitou-Charentes – Vienne (86) :

H : Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ou en hivernage régulier (0.1 % effectif national hivernant).

R : Déterminant uniquement sur les sites de rassemblements post-nuptiaux ; D : Dortoirs utilisés chaque année ; N : Déterminant nicheur.

Impact brut : n = négligeable.

XVII. 2. d. Synthèse des impacts bruts en phase chantier sur les Chiroptères

XVII. 2. Impacts bruts de la phase chantier sur les Chiroptères

XVII. 2. a. Dérangeement

Le dérangeement potentiel engendré par les travaux concerne principalement des **espèces arboricoles dont le gîte serait situé à proximité du chantier** (plateformes, voies d'accès...), et donc soumis aux éventuels bruits, vibrations et autres nuisances.

Sur la zone d'implantation des éoliennes, au moins **3 gîtes potentiels** à Chiroptères présentant un enjeu élevé sont possiblement exposés à un risque de dérangeement causé par les travaux et passages des engins de chantier. Plus précisément, ces gîtes arboricoles sont situés à l'est de l'éolienne E1 au niveau d'un pan coupé, tandis que 2 autres se trouvent le long de la nouvelle voie d'accès entre E3 et E4 (voir carte page suivante).

Bien qu'il faille prendre en compte cette problématique, l'impact du dérangeement envers les Chiroptères n'est pas considéré ici comme significatif : en effet, sur ces secteurs, le chantier ne prévoit aucune destruction de haies ou d'arbres isolés. Par ailleurs, à l'échelle de la ZIP et d'un point de vue temporel, cet impact demeure très ponctuel.

L'impact causé par le dérangeement en phase chantier sur les 3 gîtes ciblés (*a minima*) est considéré comme faible pour les Chiroptères arboricoles.

XVII. 2. b. Perte et destruction d'habitats

La destruction d'habitats est relative à la **suppression de haies accueillant des arbres favorables au gîte, voire d'arbres-gîtes isolés**. En général, les haies et lisières boisées représentent également un corridor privilégié pour la chasse et le transit de la majorité des espèces de Chiroptères. Il s'agit d'éléments linéaires qui concentrent la ressource alimentaire (insectes). Par conséquent, la perte d'une haie s'associe à la diminution de la biomasse, qui oblige en compensation à modifier l'activité de chasse, et favorise la compétition intra et interspécifique. Selon l'importance du corridor, cette perte peut avoir de lourdes conséquences sur les populations locales de Chiroptères.

Dans le cadre du projet éolien de Louin, **environ 292,39 ml de haies rectangulaires basses et multistrates doivent être détruits pour permettre l'accès aux zones de chantier** : cet impact se subdivise en 6 petites portions de haies, localisées au nord et à l'est de E1, au nord de E3 et entre E3 et E4 (voir carte page suivante). La fonctionnalité des corridors en place (réseau de haies bocagères pour la plupart) ne sera toutefois pas affectée de façon notable : à l'échelle de l'AEI, le linéaire détruit représente une part très faible (environ 0,36 % du total) et aucun arbre-gîte identifié en amont ne doit être supprimé. La perte sèche n'est donc pas considérée ici comme significative pour ce groupe taxonomique, puisqu'une continuité des corridors de déplacements est préservée dans l'ensemble.

Aucune perte ou destruction d'habitats significative n'est envisagée au niveau des emprises directes du chantier.

XVII. 2. c. Mortalité

Aucun impact relatif à la suppression d'arbres-gîtes n'est attendu durant les travaux. Toutefois, une attention particulière devra être portée sur les arbres-gîtes potentiels identifiés, en particulier ceux qui se trouvent à proximité directe des zones de chantier.

Tableau 120 : Synthèse des impacts bruts en phase chantier sur les Chiroptères

Espèces	Statut réglementaire	Liste rouge régionale	Enjeu fonctionnel AEI	Impact brut	
				Perte / Destruction d'habitat	Mortalité
Grand Rhinolophe	PN - DH2-4	VU	Fort	n.	-
Petit Rhinolophe	PN - DH2-4	NT	Modéré	n.	-
Pipistrelle commune	PN - DH4	NT	Très fort	n.	-
Pipistrelle de Kuhl	PN - DH4	NT	Fort	n.	-
Pipistrelle pygmée	PN - DH4	DD	Très faible	n.	-
Pipistrelle de Nathusius	PN - DH4	NT	Faible	n.	-
Sérotine commune	PN - DH4	NT	Fort	n.	-
Noctule commune	PN - DH4	VU	Fort	n.	-
Noctule de Leisler	PN - DH4	VU	Modéré	n.	-
Grand Murin	PN - DH2-4	LC	Modéré	n.	-
Murin d'Alcathoe	PN - DH4	LC	Très fort	n.	-
Murin à oreilles échancrées	PN - DH2-4	LC	Modéré	n.	-
Murin de Natterer	PN - DH4	LC	Fort	n.	-
Murin de Daubenton	PN - DH4	EN	Fort	n.	-
Murin de Bechstein	PN - DH2-4	NT	Modéré	n.	-
Murin à moustaches	PN - DH4	LC	Modéré	n.	-
Oreillard gris	PN - DH4	LC	Modéré	n.	-
Oreillard roux	PN - DH4	LC	Modéré	n.	-
Barbastelle d'Europe	PN - DH2-4	LC	Fort	n.	-

Légende des tableaux :

Statut réglementaire :

PN : Liste des espèces protégées au niveau national ; DH : Directive Habitats Faune Flore (Annexe II et/ou IV).

Statut local : LRR = Liste Rouge Régionale - Poitou Charentes.

Impact brut : n = négligeable ; - = impact peu probable ou absent.

Impacts du chantier vis-à-vis des Chiroptères



- Aire d'étude immédiate - AEI
- Zone d'implantation potentielle - ZIP
- Eoliennes du projet
- Aménagements (accès, pans coupés, plateformes, fondations des éoliennes et raccords électriques)
- Zone de survol des pales (rotor de 150 m)
- Haies impactées

Enjeux fonctionnels des habitats

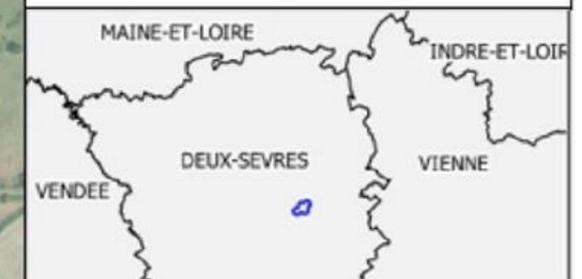
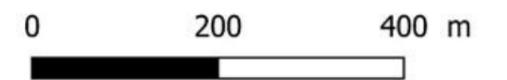
- Faible
- Modéré
- Fort

Enjeux fonctionnels des haies

- Faible
- Modéré
- Fort

Enjeux fonctionnels des gîtes arboricoles potentiels

- Faible
- Modéré
- Fort



Projet éolien : Louin (79)

Impacts du chantier vis-à-vis des Chiroptères

N° CARTE - LOUIN_IMP_TRAV_CHI

FORMAT - A3

COORDS - L93

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

ÉCHELLE - 1/7 500

DATE - 30/11/2020



XVII. 3. Impacts bruts de la phase chantier sur la faune terrestre

XVII. 3. a. Dérangement des espèces

Le dérangement de la faune terrestre cible les **espèces les plus farouches** vis-à-vis de l'activité humaine, en particulier les mammifères et les reptiles. Les groupes des insectes et amphibiens sont moins sujets à fuir la présence humaine ou celle des engins.

L'impact du chantier se traduit par un **effet repoussoir** plus ou moins marqué. Tout comme pour l'avifaune, le simple repoussement des espèces en-dehors de la zone d'influence du chantier n'apparaît pas toujours comme significatif, sauf lorsque la phase de chantier coïncide avec la période de reproduction. Dans le cas présent, les éoliennes seront implantées en contexte majoritairement bocager plus ou moins humide, à proximité de haies et/ou lisières de boisements présentant un enjeu fonctionnel modéré (mammifères terrestres, entomofaune) à fort (herpétofaune et entomofaune).

Un dérangement en phase travaux est donc possible, de par la destruction de pans de haies et le fait que les chemins d'accès bordent plusieurs entités boisées décrites précédemment. Toutefois, le maillage bocager étant dense sur l'AEI et le chantier n'intervenant pas en simultané sur l'ensemble des secteurs, cet impact demeure relativement faible.

L'impact du dérangement sur la faune terrestre est considéré comme très faible à faible en phase chantier.

XVII. 3. b. Perte et destruction d'habitats

La destruction ou perte d'habitats concernera les **parcelles bocagères** pour l'aménagement des pistes et plateformes, ainsi que la suppression d'environ **292,39 ml de haies** rectangulaires basses et multistrates pour la création des accès aux éoliennes.

Stricto sensu, la perte sèche d'habitats peut générer un impact non négligeable sur les reptiles (déplacements, reproduction et hivernage), les amphibiens (déplacements et hivernage), les mammifères terrestres (déplacements, reproduction) et l'entomofaune (déplacements, reproduction et hivernage). Elle représente en effet une perte stricte d'habitats pour les espèces associées.

Aucun linéaire complet de haies ne sera toutefois supprimé, l'impact restant localisé à quelques portions sans qu'aucun corridor d'ampleur ne soit affecté. La connectivité et l'effet lisière du réseau bocager seront ainsi maintenus pour la faune terrestre. De plus, le linéaire impacté est négligeable compte tenu de la densité d'habitats équivalents sur l'aire d'étude.

Concernant les **amphibiens** (16 espèces), toutes les éoliennes sont proches de zones à forts enjeux en raison du réseau bocager (favorable à la dispersion des Tritons notamment) et de la présence de masses d'eau (propices à de nombreuses espèces) présentant un enjeu fonctionnel élevé lui aussi. La moitié des espèces observées ou connues sur l'AEI ont une importante valeur patrimoniale. Néanmoins, le chantier ne prévoit aucune destruction de masse d'eau identifiée en amont, et le linéaire de haies perdues est peu significatif au regard du contexte bocager à l'échelle intercommunale.

Concernant les **insectes**, 8 espèces patrimoniales de Lépidoptères, 8 d'Odonates, 6 d'Orthoptères et 3 Coléoptères saproxylophages ont été considérées. Les enjeux se focalisent principalement sur les haies et boisements, surtout autour des éoliennes E1 et E3, ainsi que sur les arbres pouvant accueillir des Coléoptères saproxylophages (Grand Capricorne notamment). Cependant, les haies perdues lors des travaux se sont pas représentatives de ces enjeux.

Enfin, concernant les **reptiles** (9 espèces) et **mammifères terrestres** (11 espèces), les enjeux se concentrent sur les mêmes entités spatiales que celles décrites précédemment, bien que d'importance moindre (enjeux fonctionnels modérés des haies et boisements périphériques à la zone de chantier). Au regard de la disponibilité en habitats sur l'AEI et du maintien global de l'effet corridor, aucun impact notable n'est attendu ici sur les groupes identifiés.

L'impact de la perte ou destruction d'habitats est considéré comme très faible à faible pour la faune terrestre en phase chantier.

XVII. 3. c. Mortalité

Bien que la proportion de haies détruites soit peu significative à l'échelle de l'AEI (environ 0,36 %), un **risque de destruction d'individus** est établi au niveau des voies empruntées par les engins de chantier (en cas de traversées de celles-ci par la faune terrestre) et des plateformes.

Les **mammifères terrestres** à enjeu sur le site, en plus d'avoir une activité essentiellement nocturne (à l'exception de l'Écureuil roux), ont un fort potentiel de fuite. Par conséquent, on peut considérer que le risque de mortalité est plus faible pour ces espèces.

A noter que les **reptiles** sont sensibles aux vibrations engendrées par les engins et êtres vivants qui se déplaceraient dans leur direction ou à proximité, leur laissant ainsi le temps de s'échapper. Dans le cadre de ce chantier, en considérant une vitesse limitée des véhicules se déplaçant, les animaux auront le temps de s'échapper. Dans le cas contraire, bien que cet impact cible des espèces protégées, on peut considérer qu'il demeurera très ponctuel (individus non réactifs).

Il en est de même pour les **amphibiens** qui transiteraient par les linéaires de haies (voir carte page 289).

Concernant l'**entomofaune**, la mortalité occasionnée est considérée comme faible dans l'ensemble mais pas négligeable, en raison du contexte bocager qui lui est également très favorable.

Le risque de destruction d'individus est considéré comme très faible à faible pour la faune terrestre.

XVII. 3. a. Synthèse des impacts bruts en phase chantier pour la faune terrestre

Tableau 122 : Synthèse des impacts bruts en phase chantier sur la faune terrestre

Espèces	Statut réglementaire	Valeur patrimoniale	IMPACTS BRUTS		
			Dérangement	Perte/destruction d'habitats	Mortalité
AMPHIBIENS					
Triton crêté - <i>Triturus cristatus</i>	DH2 - DH4 - PN	Très forte	Faible	Faible	Faible
Grenouille de Lessona - <i>Pelophylax lessonae</i>	DH4 - PN	Très forte	Faible	Faible	Faible
Grenouille verte - <i>Pelophylax kliesculenta</i>	DH4 - PN	Forte	Faible	Faible	Faible
Grenouille rousse - <i>Rana temporaria</i>	DH4 - PN	Forte	Faible	Faible	Faible
Rainette verte - <i>Hyla arborea</i>	DH4 - PN	Forte	Faible	Faible	Faible
Alyte accoucheur - <i>Alytes obstetricans</i>	DH4 - PN	Forte	Faible	Faible	Faible
Crapaud calamite - <i>Bufo calamita</i>	DH4 - PN	Forte	Faible	Faible	Faible
Triton marbré - <i>Triturus marmoratus</i>	DH4 - PN	Forte	Faible	Faible	Faible
Péloïdote ponctué - <i>Pelodytes punctatus</i>	PN	Forte	Faible	Faible	Faible
Grenouille rieuse - <i>Pelophylax ridibundus</i>	PN	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Crapaud commun - <i>Bufo bufo</i>	PN	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Triton palmé - <i>Lissotriton helveticus</i>	PN	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Grenouille agile - <i>Rana dalmatina</i>	DH4 - PN	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Complexe des Grenouilles vertes - <i>Pelophylax sp.</i>	PN	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Crapaud épineux - <i>Bufo spinosus</i>	-	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Salamandre tachetée - <i>Salamandra salamandra</i>	PN	Moyenne	Faible	Faible	Faible
REPTILES					
Coronelle lisse - <i>Coronella austriaca</i>	DH4 - PN	Très forte	Faible	Faible	Faible
Vipère aspic - <i>Vipera aspis</i>	PN	Forte	Faible	Faible	Faible
Couleuvre d'Esculape - <i>Zamenis longissimus</i>	DH4 - PN	Forte	Faible	Faible	Faible
Couleuvre helvétique - <i>Natrix helvetica</i>	PN	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Couleuvre verte et jaune - <i>Hierophis viridiflavus</i>	DH4 - PN	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Couleuvre vipérine - <i>Natrix maura</i>	PN	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Lézard à deux raies - <i>Lacerta bilineata</i>	DH4 - PN	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Lézard des murailles - <i>Podarcis muralis</i>	DH4 - PN	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Orvet fragile - <i>Anguis fragilis</i>	PN	Forte	Faible	Faible	Faible

Espèces	Statut réglementaire	Valeur patrimoniale	IMPACTS BRUTS		
			Dérangement	Perte/destruction d'habitats	Mortalité
LEPIDOPTERES RHOPALOCERES					
Azuré du serpolet - <i>Maculinea arion</i>	DH4 - PN	Forte	Faible	Faible	Faible
Azuré du trèfle - <i>Cupido argiades</i>	-	Faible	Faible	Faible	Faible
Demi-Argus - <i>Cyaniris semiargus</i>	-	Forte	Faible	Faible	Faible
Grand Mars changeant - <i>Apatura iris</i>	-	Forte	Faible	Faible	Faible
Grand Nacré - <i>Argynnis aglaja</i>	-	Faible	Faible	Faible	Faible
Petite Tortue - <i>Aglais urticae</i>	-	Faible	Faible	Faible	Faible
Thécla du prunellier - <i>Satyrium pruni</i>	-	Forte	Faible	Faible	Faible
Tristan - <i>Aphantopus hyperantus</i>	-	Moyenne	Faible	Faible	Faible
ODONATES					
Aesche paisible - <i>Boyeria irene</i>	-	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Agrion délicat - <i>Ceriatagrion tenellum</i>	-	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Agrion mignon - <i>Coenagrion sticticum</i>	-	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Cordulégastre annelé - <i>Cordulegaster boltonii</i>	-	Forte	Faible	Faible	Faible
Leste fiancé - <i>Lestes sponsa</i>	-	Forte	Faible	Faible	Faible
Libellule à quatre tâches - <i>Libellula quadrimaculata</i>	-	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Orthétrum bleuissant - <i>Orthetrum coerulescens</i>	-	Forte	Faible	Faible	Faible
Orthétrum brun - <i>Orthetrum brunneum</i>	-	Moyenne	Faible	Faible	Faible
COLEOPTERES SAPROXYLOPHAGES					
Grand Capricorne - <i>Cerambyx cerdo</i>	DH2 - DH4 - PN	Forte	Faible	Faible	Faible
Lucane cerf-volant - <i>Lucanus cervus</i>	DH2	Moyenne	Faible	Faible	Faible
Rosalie des Alpes - <i>Rosalia alpina</i>	DH2 - DH4 - PN	Forte	Faible	Faible	Faible